

12^e école d'été internationale de linguistique légale

Organisée dans le cadre du projet ANR LIBEX

Liberté de conscience, liberté d'expression et liberté de création

Recherches interdisciplinaires en diachronie et synchronie

Avec le soutien de l'ANR SHINE et de l'ED CST

26 – 28 mai 2026

Université Savoie Mont Blanc

Salle 19002, Site de Jacob Bellecombette

Programme

Mardi 26 mai 2026

9h15 : Accueil

9h30-10h15 : Dominique Lagorgette (LLSETI, USMB): « **Introduction générale** : La linguistique légale ou Comment les linguistes peuvent aider l'exercice de la justice »

10h30 – 16h : Atelier 1 : « Définitions, émergence et contours de la notion de laïcité »

10h30-11h30 Clément BENELBAZ (CERDAF, USMB) : « Le discours juridique autour de la laïcité en France »

11h30-12h30 Laurent RIPART (LLSETI, USMB) : « *Laïc* : un concept issu de la pensée catholique »

14h-15h Corinne BONAFoux (LLSETI, USMB) : « Sécularisation et laïcité des réalités aux mots, des mots aux concepts »

15h-16h Patrick TAILLON (Université Laval, COLIBEX) : « La notion de signe religieux » – discutante : D. Lagorgette

16h15-18h : Atelier 2 : « Établir les données litigieuses »

16h15 – 17h : Dominique LAGORGETTE (LLSETI, USMB) : « De l'écrit à l'écrit, du français parlé à l'écrit »

17h-18h : Claire HUGONNIER (LIDILEM, UGA /) « Ce que transcrire veut dire »

Mercredi 27 mai 2026

9h15-12h30 : Atelier 3 : « La protection de l'enfance »

9h15-10h45 : Noémie ALLARD-GAUDREAU (UQTR) : « L'apport de la linguistique légale pour l'étude des entrevues d'enquête »

11h-12h30 : Mathilde BARRABAND (UQTR / COLIBEX) : « Qu'est-ce que la pornographie juvénile écrite dans le droit canadien ? Une analyse des textes juridiques et judiciaires d'un point de vue non spécialiste » - discutant : Pierre Rainville

14h – 17h30 : Atelier 4 : « Identifier / tromper par la voix »

14h-15h30 : Julien PLANTE-HÉBERT (Université de Montréal) : « La fiabilité de l'identification et du profilage d'individus par la voix dans une perspective légale »

15h45-17h30 : Noémie ALLARD-GAUDREAU et Julien PLANTE-HÉBERT : « Tromperie, voix et discours : que nous disent les analyses linguistiques »

Jeudi 28 mai 2026

Atelier 5 : « Les actes de langage / infractions liés à la liberté d'expression et de création »

9h15-10h45 : Nathalie DROIN (CID – U. de Bourgogne Europe) : « Quels fondements juridiques pour appréhender les discours de haine ? »

11h-12h30 : Anna ARZOUMANOV (CELLF - CNRS) : « Identifier la cible de la provocation à la haine : critères jurisprudentiels et stratégies de contournement »

14h-15h : Dominique LAGORGETTE : « Le rap conscient au tribunal : exemples d'expertises linguistiques »

15h-18h : Pierre RAINVILLE (Université Laval / COLIBEX) : « Le procès des dérives langagières : enjeux analytiques et constitutionnels en droit canadien »

<https://www.llseti.univ-smb.fr/web/llseti/1007-anr-libex.php>